

TERRITOIRE

VALLÉE DE L'HÉRAULT

LE MAGAZINE n° 6
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VALLÉE DE L'HÉRAULT Été 2020

DOSSIER

LA NOUVELLE ÉQUIPE À LA TÊTE DE L'INTERCO

P.14



www.cc-vallee-herault.fr

DOSSIER : RETOUR SUR
LA GESTION DU COVID-19
P. 7

DE NOUVEAUX PROJETS
POUR LE PONT DU DIABLE
P. 25



Vue sur la place de la Liberté et son platane multi-centenaire à Saint-Guilhem-le-Désert.

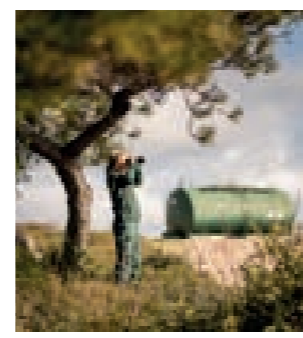
SOMMAIRE



4
L'ACTU
Les nouvelles du territoire



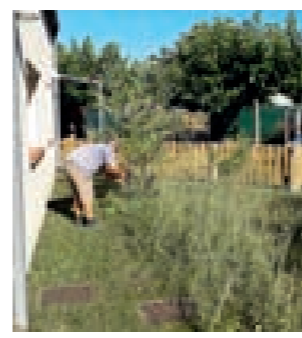
28
ACTEURS
Les initiatives et actualités sur le territoire



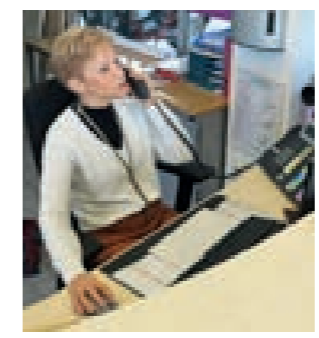
7
DOSSIER
Retour sur la gestion du Covid-19



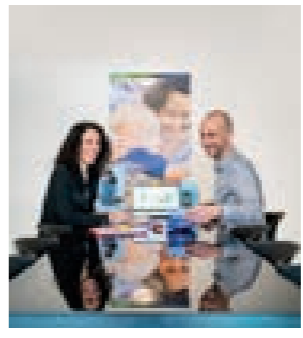
30
D COMME DURABLE
Les bons gestes et les projets pour une vallée durable



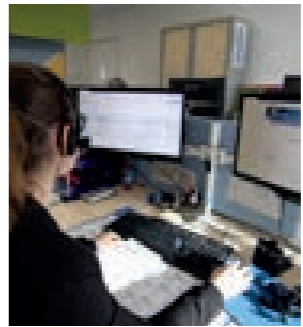
31
EN PRATIQUE
Contacts, services, horaires...



12
PORTRAITS
Maman Naturelle | Allpriv



18
EN ACTION
Les services et les projets



14
DOSSIER
La nouvelle équipe à la tête de l'interco



27
AQUI
La page Occitane de votre mag



ÉDITO



Jean-François SOTO
Président de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault

Ce numéro de notre magazine ouvre la nouvelle mandature dans un moment très particulier de notre histoire récente. La crise sanitaire a bouleversé notre vie quotidienne et notre économie. Si les signes de déclin de l'épidémie sont encourageants, nous devons rester prudents et vigilants.

La priorité que je souhaite fixer à notre communauté de communes est le soutien et l'accompagnement des entreprises dans une période de crise qui, pour certaines d'entre elles, sera très dure. Nous mobiliserons toutes nos forces dans ce sens.

Je sais pouvoir compter sur des équipes solides et compétentes, mobilisées, et sur des élus communautaires engagés pour ce territoire. Je veux travailler en équipe avec eux pour le développer dans le respect de notre qualité de vie et de notre identité. Nous partageons cette volonté de faire de la vallée de l'Hérault et au-delà, du Pays Cœur d'Hérault tout entier, un territoire performant et innovant.

Nous ne pourrions aller au bout de notre ambition sans les partenaires essentiels que sont l'Etat, la Région et le Département avec qui nous partageons de nombreux objectifs, dont le plus important à ce jour est la relance de notre économie locale.

Je ne peux conclure sans rendre hommage à Louis Villaret qui a œuvré, depuis sa création il y a 22 ans, à la tête de l'intercommunalité, avec une vision et un grand dévouement, et qui laisse aujourd'hui une communauté structurée et capable de relever les défis qui sont devant nous.

TERRITOIRE n°6 - Été 2020
Édité par Communauté de communes Vallée de l'Hérault, 2 parc d'activités de Camalécé BP15 - 34150 GIGNAC. Tél. : 04 67 57 04 50
contact@cc-vallee-herault.fr - www.cc-vallee-herault.fr
Directeur de la publication : Jean-François Soto, Président de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault - **Comité de rédaction** : agents de la communauté - **Rédaction en chef** : Gilles Cohen - **Rédaction et mise en page** : Pauline Bousquet, avec la contribution de Saskia Leblon & Calandreta La Garriga à Gignac - **Photos de couverture** : V. Bartoli - CCVH.
Conception maquette : Sedicom - **Impression** : Imprimerie Maraval, St-Pons-de-Thomières.
Dépot légal : juillet 2020. ISSN : 2649-5333.
Territoire est imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement, par un fabricant labellisé :



FACEBOOK

+4 856
personnes
aiment ça

SUIVEZ-NOUS

Communauté de communes
Vallée de l'Hérault

MUSIQUE

École de musique : pensez à vous inscrire !

Vous vous sentez l'âme d'un artiste et vous souhaitez débiter la pratique musicale ? Bonne nouvelle : les inscriptions des nouveaux élèves sont encore ouvertes à l'école de musique intercommunale pour l'année scolaire 2020-2021. Toutefois, les places sont limitées et quelques disciplines sont très sollicitées. Il est possible de se pré-inscrire en ligne via le logiciel iMuse sur emi.cc-vallee-herault.fr/extranet ou bien au siège de l'établissement, boulevard du Moulin à Gignac (du lun. au ven. de 14h à 18h, sauf période du 20 juillet au 21 août).

À noter, les demandes d'inscription sont toutefois étudiées toute l'année en fonction des places disponibles.



D'INFOS www.cc-vallee-herault.fr / Vie pratique / Culture / Ecole de musique - 04 67 67 87 68

SANTÉ



Un pôle pour des services de santé accessibles

Samedi 1^{er} février 2020 a été posée la première pierre du futur pôle santé qui va s'installer sur la Zac La Croix à Gignac. Une façon de lancer officiellement le projet de construction suite à la signature, en 2019, de la convention tripartite entre la communauté de communes, Languedoc Mutualité et FDI Groupe. La première phase de l'opération du pôle santé va pouvoir démarrer en septembre pour une mise en service au dernier trimestre 2021. Dans un bâtiment de 2 600 m², exemplaire en termes de consommation énergétique, différents professionnels et services vont répondre aux carences de l'offre de soins sur

le territoire : imagerie médicale et radiologie, cabinet dentaire et orthodontie, spécialistes, laboratoire d'analyses médicales, généralistes, gynécologues, centre de prise en charge de la douleur chronique, cabinets de kinésithérapie, d'infirmières, de neuro-pédagogie et de médecine chinoise, audioprothésistes ou encore opticien / centre de basse vision.

DURABLE

Petits gestes pour un Grand Site

Petit récipient écologique et pratique, le nouveau cendrier de plage "Oh ! my Gorges" est distribué sur demande ou lors de médiations dans les points d'accueil de l'Office de Tourisme Intercommunal, par les maîtres-nageurs et le loueur de canoës du pont du Diable. Il est utile de rappeler qu'un mégot peut mettre 10 ans à se dégrader et est susceptible à lui seul de polluer 500 litres d'eau !

En complément, le dispositif départemental "Poisson glouton" a pris place sur le site du pont du Diable. Peu à peu rempli de bouteilles plastiques, la structure métallique de 2,20 m de haut et 150 kg va devenir une sculpture visuelle qui permettra de sensibiliser les visiteurs au respect de l'environnement.



ASSAINISSEMENT

Bientôt une nouvelle station d'épuration à Vendémian

D'une capacité nominale de 1 700 équivalents habitants, la future station d'épuration de Vendémian sera constituée d'un dégrilleur pour traiter les matières solides du réseau d'assainissement, de filtres plantés de roseaux et d'une lagune qui servira de bassin tampon en cas de fortes précipitations. Lancé en mars 2020, le chantier, d'un coût total d'1,2 M€ HT, a pu reprendre le 22 juin et la mise en service de la station devrait être effectuée en fin d'année.



LOGEMENT

Un nouveau logement social à Saint-Guiraud

La commune de Saint-Guiraud a réhabilité en 2019 un bâtiment communal afin d'y réaménager la mairie, une salle associative ainsi qu'un logement de type T1 de 42 m² dans les locaux des anciennes école et bibliothèque. Ce projet d'ensemble représente un coût global de 235 928 € HT.

Dans le cadre du Programme local de l'habitat, l'intercommunalité soutient les communes pour réinvestir les centres anciens et diversifier l'offre de logements par le biais d'aides financières et un accompagnement au montage du projet. Ainsi, elle a accordé à Saint-Guiraud une subvention d'équilibre de 20 372 € pour financer la création de ce logement social à loyer modéré, permettant de prendre en charge les frais de maîtrise d'œuvre.



TOURISME

L'été sera local... au cœur du Grand Site de France Gorges de l'Hérault !

Après plusieurs semaines de permanence téléphonique, échanges de mails et autre tchat, les points d'accueil touristiques de Saint-Guilhem-le-Désert et de Gignac, ainsi que la maison du Grand Site de France à Aniane ont rouvert leurs portes dans le strict respect des consignes sanitaires. Sur des conseils avisés, les visiteurs locaux et de passage vont profiter de mille façons de (re)découvrir le territoire.

Au pont du Diable, le mas des agriculteurs et la vinothèque accueillent les visiteurs les plus gourmands et les amateurs de vins locaux. Le stationnement sur le parking de la Maison du Grand Site de France (abonnement saisonnier : 15 €) et l'accès à la plage du pont du Diable sont à nouveau autorisés alors que les navettes gratuites jusqu'au village de Saint-Guilhem-le-Désert embarquent les visiteurs vers la grotte de Clamouse, pour une visite rafraîchissante, ou vers l'un des "Plus Beaux Villages de France". N'oublions pas de faire une halte dans les boutiques : ouvertes 7j/7 de 11h à 19h en juillet et août, elles proposent une sélection d'artisanat, de produits et de vins locaux.

À noter, il est désormais possible de réserver et régler ses activités en ligne sur reservation.saintguilhem-valleeherault.fr !

TOURISME

Devenez ambassadeur du territoire

L'Office de Tourisme Intercommunal propose aux habitants des 28 communes de la Vallée de l'Hérault de devenir ambassadeurs de la destination. Pour cela, il suffit de se rendre avec un justificatif de domicile dans l'un des points d'accueil de l'Office de Tourisme et de demander la carte ambassadeur nominative. Une carte est délivrée par foyer et permet de bénéficier d'un accès illimité et gratuit aux sites et activités de loisirs partenaires pour l'ambassadeur venant accompagné d'au moins une personne payante et d'avantages auprès des partenaires vins et terroir.

D'INFOS www.saintguilhem-valleeherault.fr

D'INFOS www.saintguilhem-valleeherault.fr - 04 67 57 58 83

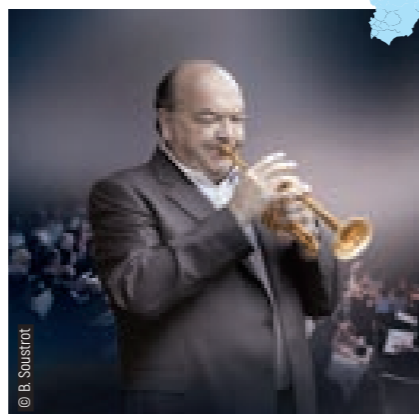


Un chef renommé aux manettes de la Brasserie du pont du Diable

À la Maison du Grand Site de France (Aniane), la toque de chef de la Brasserie du pont du Diable (anciennement "Brasserie du terroir") a changé de tête ! Aux fourneaux désormais, nul autre que Philippe Ramon. Le jeune talent Gault & Millau 2017, également propriétaire du restaurant le Souka à Aniane, y ravit de son art culinaire les palais des plus fins gourmets depuis le 1^{er} juillet.

Un concert pour l'abbaye

Dimanche 13 septembre à 17h, la communauté de communes accueille à l'abbaye d'Aniane, le trompettiste Bernard Soustrot (photo), le Quintet Occitania, le guitariste P. Mouratoglou et la soprano A. Wohlhuter pour un concert au profit de la restauration de la chapelle. Proposé par la Fondation du patrimoine, il sera l'occasion de plonger dans un répertoire classique avec des références telles que Rossini, Vivaldi ou Schubert.



Tarifs et renseignements sur www.cc-vallee-herault.fr / Agenda

Plongez dans l'univers des potiers !

Depuis le 6 juillet, Argileum, la maison de la poterie à Saint-Jean-de-Fos, s'est adaptée aux contraintes sanitaires pour ouvrir les portes de sa boutique 7j/7 et proposer à nouveau des visites guidées quotidiennes ainsi que des ateliers d'initiation à la poterie. Autant d'opportunités d'entrer en immersion dans le monde des potiers en participant à une expérience interactive... Pensez à programmer votre visite grâce à la billetterie en ligne !



Billetterie et calendrier des animations sur www.argileum.fr

BAFA : une semaine de formation pour les jeunes

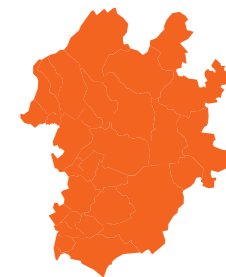
Du 24 au 31 octobre 2020, jusqu'à 25 stagiaires de 17 à 25 ans pourront suivre une formation au Bafa (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur en accueils collectifs de mineurs) en vallée de l'Hérault avec l'organisme IFAC pour un coût de 280 €. Afin de réduire ce coût, la communauté de communes prend en charge les repas des jeunes participants et peut octroyer une bourse pour la 3^e partie du stage. En parallèle, elle facilite leur recherche de stage, succédant la formation, en

organisant une journée d'immersion avec les accueils de loisirs sans hébergement locaux. En fin de stage, les participants auront également la possibilité de déposer leur CV dans la bourse à CV conjointe aux services jeunesse du territoire.

Outre l'accompagnement de l'intercommunalité, les jeunes peuvent solliciter une aide auprès de la Caisse d'allocations familiales sans condition de ressources.



Pré-inscriptions jusqu'au 15 septembre 2020.
Renseignements au 04 67 56 41 94.
www.cc-vallee-herault.fr / Vie pratique / Famille / Jeunesse



RETOUR SUR LA GESTION DU COVID-19



► Afin de garantir le maintien des services publics durant l'épidémie du Covid-19, la Communauté de communes Vallée de l'Hérault a su s'adapter, proposer des solutions et services à distance, accompagner les communes, mais aussi les entreprises, tout en poursuivant son action sur le terrain pour les services les plus essentiels à la population.

◀ Les agents du service des déchets ménagers, toujours sur le terrain pour assurer la collecte des bacs, remercient à leur tour les habitants pour leurs messages et dessins chaleureux et solidaires.

► 1 demi-million d'€ pour soutenir l'économie locale

► Près de 107 000 masques distribués aux communes et aux habitants

► Des commissions d'attribution des places en crèches à distance

► Drive et livraison à domicile par les bibliothèques, les domaines viticoles et cavistes

Pour assurer la continuité du service public, à distance comme sur le terrain pour les services les plus essentiels, la Communauté de communes Vallée de l'Hérault a pris des mesures et s'est adaptée au contexte de la crise sanitaire liée au Covid-19. Gestion des déchets ménagers, service des eaux, petite enfance, développement économique, culture, habitat... les services intercommunaux ont œuvré pour continuer de répondre aux besoins et aux attentes des habitants.

Le contexte sanitaire délicat a engendré des modifications d'horaires, de modalités d'accueil, de locaux, de conditions de travail, mais aussi la mise en place de nouveaux outils de communication et d'un plan d'urgence pour venir en aide aux entreprises locales.

LES AGENTS DE COLLECTE SUR LE TERRAIN

► Garantir la continuité de la collecte

Les agents se sont mobilisés pour assurer la continuité du service de gestion des déchets ménagers qui est essentiel à la population. La collecte en porte à porte des déchets résiduels et des biodéchets a pu être assurée selon les modalités habituelles durant la période de confinement.

► Tous acteurs pour une gestion des déchets responsable

Pour assurer la sécurité des agents, il a été demandé aux habitants de favoriser le tri sélectif, ne pas surcharger leurs bacs d'encombrants ou de déchets verts et ne pas déposer de sacs au sol. De nombreux habitants ont tenu à remercier les agents de collecte en accompagnant leur



bac de dessins et autres messages de solidarité (photo ci-dessus).

► Le service de réparation et distribution à nouveau ouvert

En parallèle, le service de réparation et de distribution des bacs de collecte a pu relancer son activité depuis le déconfinement en date du 11 mai.



www.cc-vallee-herault.fr / Vie pratique / Environnement / Gestion des déchets

LE SERVICE DES EAUX S'EST ADAPTÉ

► Adaptation des locaux et du personnel

Service public tout aussi essentiel que celui des déchets, le service des eaux s'est adapté pour maintenir son activité et répondre aux besoins des habitants. Après une période de fermeture de l'accueil du public, le service a adapté ses locaux et son organisation. Un agent a assuré l'accueil des abonnés à l'entrée du bâtiment afin de les orienter en fonction de la demande.

Un service minimum a également été assuré sur le terrain afin de garantir le bon fonctionnement des installations et la qualité de l'eau.

L'accueil physique a été rendu possible sur rendez-vous et les démarches par mail ou via l'agence en ligne (voir p.26) ont été recommandés.

► Reprise de l'activité sur le terrain avant le déconfinement

Le service des eaux s'est également organisé pour assurer la reprise de son chantier secteur Passide début mai, pour la mise en place des réseaux d'eau potable et d'assainissement notamment afin de desservir le futur lycée Simone Veil.



servicedeseaux.cc-vallee-herault.fr

PETITE ENFANCE : MAINTENIR LE LIEN

Afin de maintenir le lien avec les familles, mais aussi les enfants, le service petite enfance intercommunal a proposé d'autres modes de fonctionnement, de nouvelles manières de communiquer, tout en assurant l'accueil des tout-petits de manière progressive dès le 11 mai.

► Maintien du lien avec les familles et les professionnels de la petite enfance

Durant la période de fermeture aux familles des 5 multi-accueils intercommunaux, un accueil téléphonique a été mis en place pour la recherche de modes de garde d'enfants de moins de trois ans.

Le Relais d'assistantes maternelles (Ram) a également mis en place une permanence téléphonique pour assurer la mise en relation de familles avec les assistant(e)s maternel(le)s du territoire. Les animateurs se sont aussi rendus disponibles pour tout renseignement auprès des professionnels relatifs aux consignes sanitaires notamment, puis ont proposé la prise de rendez-vous physiques individuels.



► Des idées d'activités à distance

Au-delà des permanences téléphoniques, les équipes des crèches ont entretenu le lien avec les enfants non accueillis en proposant des idées d'activités en ligne sur le site internet de la communauté de communes et la page Facebook. Parmi les ateliers proposés, des activités manuelles, recettes, exercices de motricité, idées de lectures, histoires et comptines en vidéo, expériences et autres fabrications de jeux et d'instruments.

► Le retour des tout-petits par étape

En appliquant les mesures sanitaires en vigueur, toutes les crèches intercommunales ont pu rouvrir aux horaires

habituels à partir du 11 mai et accueillir les tout-petits en groupes séparés limités à 10 enfants chacun. Une restriction levée depuis le 22 juin, date à laquelle les crèches ont pu retrouver leur pleine capacité d'accueil tout en poursuivant les efforts : les règles de distanciation physique, le port du masque et de surchaussures, le lavage régulier des mains restent appliquées, de même que le nettoyage attentif des locaux et des jeux.

► Des commissions d'attribution à distance

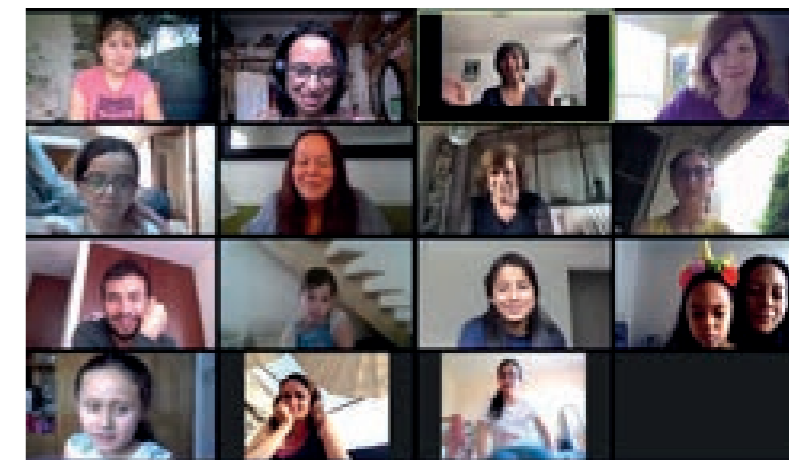
Pour assurer la bonne continuité dans l'organisation des crèches pour l'année scolaire 2020-2021, le service petite enfance et les élus se sont organisés pour maintenir les commissions d'attribution des places en crèches à distance par le biais d'un outil de visioconférence.

LA MUSIQUE, ÇA NE SE CONFINE PAS

► Enseignement et ateliers à distance

Par mesure de précaution, l'École de musique intercommunale a été fermée pendant le confinement. Durant cette période, l'équipe enseignante s'est organisée pour entretenir le lien avec les élèves et leur famille et assurer la continuité pédagogique. Les professeurs ont proposé des cours et ateliers à distance via des outils de visio-conférence, sur Facebook, par échanges de mail ou par téléphone, dans l'objectif de créer des projets vidéo collectifs auxquels 62 % des élèves ont participé. Les cours ont pu reprendre pour la plupart au mois de juin, tout en respectant les consignes sanitaires.

Les élèves ont eux aussi participé à créer du lien avec leurs enseignants en créant leurs propres "visio-concerts" !



www.cc-vallee-herault.fr / Vie pratique / Culture / Ecole de musique

BIBLIOTHÈQUES : DES SOLUTIONS POUR TOUS

► Un travail commun pour proposer des solutions

Les bibliothécaires du territoire ont su maintenir l'accès à leurs contenus en adaptant leurs modes de fonctionnement. Pour ce faire, ils ont anticipé le déconfinement et adapté leurs pratiques, accompagnés du service lecture publique intercommunal, par exemple pour ce qui concerne les protocoles sanitaires et la fourniture de matériel (caisses de quarantaine, désinfectant...).

► Drive, livraisons et rendez-vous individuels

Dans les jours suivants le déconfinement, 17 bibliothèques ont mis en place un drive et 10 ont proposé le portage à domicile afin de faciliter l'accès aux collections pour les habitants et en particulier les personnes vulnérables qui se sont vues proposer l'accueil individuel sur rendez-vous dans 5 bibliothèques. Au 1^{er} juillet, 15 bibliothèques sur 21 accueillent de nouveau le public sous certaines conditions (port du masque, jauges d'entrées, durée du séjour, etc.) et 14 bibliothèques continuent de proposer le drive. Grâce à la réactivité des bibliothécaires, depuis le 11 mai, 1 800 personnes ont pu emprunter 17 000 documents.

► Favoriser le numérique

Durant la fermeture des établissements, il a été recommandé de préférer les outils numériques. Aussi, la communauté de communes a relayé l'offre culturelle numérique nationale #culturechezvous et a diffusé une newsletter hebdomadaire aux inscrits, avec une sélection de ressources en ligne. En complément, il est possible de retrouver toute l'information sur le portail des bibliothèques. Depuis le 11 mai, 700 inscrits ont réservé 8 000 documents via le site internet, contre 2 000 réservations sur la même période l'an passé.

 bibliotheques.cc-vallee-herault.fr

Des masques pour les habitants

Dans la perspective du déconfinement et de la reprise d'activité, l'intercommunalité et les communes ont commandé pas moins de 136 000 masques : environ 107 000 masques (dont 79 100 masques lavables) pour les communes et leurs habitants, et près de 29 000 masques destinés au personnel de la communauté de communes.

UN PLAN D'URGENCE POUR LES ENTREPRISES

Au-delà du maintien des services publics, la Communauté de communes Vallée de l'Hérault a souhaité soutenir l'économie locale et en particulier les très petites entreprises qui constituent majoritairement le tissu économique de la vallée de l'Hérault. Afin d'apporter son aide à ces entreprises fragiles face à la crise actuelle, elle a adopté un plan d'urgence en partenariat avec la Région Occitanie, chef de file en matière de développement économique.

Ce plan d'urgence représente près d'un demi-million d'euros et s'articule autour de 5 points :

► Aide aux entreprises pour le mois de mars

Il s'agit d'une aide destinée aux entreprises, professions libérales et indépendants dont la perte de chiffre d'affaires se situe entre 40 et 50 % au mois de mars 2020. Elle représente 1 000 € pour les entreprises sans salarié et 1 500 € pour celles qui salarient jusqu'à 10 personnes.

► Aide aux entreprises pour les mois d'avril et mai

Cette aide s'adresse aux entreprises, professions libérales et indépendants ayant eu une perte de chiffre d'affaires d'au moins 20 % en avril et mai 2020. Les entreprises sans salarié ont pu percevoir 500 €, 1 000 € pour les entreprises jusqu'à 10 salariés et 2 000 € pour celles qui salarient 11 à 50 salariés.

► Fonds L'OCCAL pour le tourisme, l'artisanat et le commerce de proximité

La Vallée de l'Hérault a abondé à hauteur de 3 € par habitant, soit 120 000 €, pour intégrer le territoire dans le fonds L'OCCAL créé par la Région avec les départements, la Caisse des dépôts et les intercommunalités. Objectif : aider au redémarrage de la trésorerie par le biais d'avances remboursables et de subventions d'investissements nécessaires pour la mise en œuvre des mesures sanitaires.



► Exonération de loyers

La quatrième mesure phare du plan d'urgence de la communauté de communes est l'exonération des loyers de mars, avril et mai, pour les entreprises logées dans ses hôtels d'entreprises à Gignac (Camalcé) et Le Pouget (Trois Fontaines).

► Aide à la création de sites vitrines pour les domaines viticoles

Par la fermeture des cafés et restaurants, l'annulation des salons professionnels et, de manière générale, le confinement, le secteur viticole a été particulièrement affecté. Aussi, la communauté de communes a institué une aide à la création de sites vitrines afin de les accompagner dans le développement d'outils numériques de valorisation et de promotion des vins du territoire. L'aide s'élève à 1 000 € par projet, dans la limite d'une enveloppe de 20 000 €.



LE SECTEUR AGRI-VITI S'ORGANISE & INNOVE

47 domaines viticoles et cavistes se sont adaptés au contexte sanitaire en proposant de nouvelles modalités de vente. Parmi eux, 38 ont proposé la livraison à domicile, 33 ont mis en place un système de drive et 11 ont pu maintenir l'accueil du public en adaptant leurs locaux et leurs pratiques.

En parallèle, une vingtaine de producteurs se sont rassemblés pour créer un drive de produits locaux provenant d'exploitations agricoles fermières : agridrivegignac.fr

► Et aussi...

En complément du plan d'urgence, la communauté de communes a été médiatrice auprès de Pitch Promotion pour suspendre les loyers des entreprises logées au sein de l'espace commercial Cosmo. L'intercommunalité a également assuré le versement immédiat des aides à l'immobilier d'entreprises, sans attendre la réception des factures, créé une newsletter hebdomadaire pour informer les entreprises en continu sur les dispositifs d'aides existants, ou encore participé à la mise en place d'une cellule de crise pour les dirigeants d'entreprises.

 www.cc-vallee-herault.fr / Entreprendre / Vie économique / Un plan d'urgence pour les entreprises locales

INTERVIEW

Louis Villaret,
président de la
CC Vallée de
l'Hérault du 24
juin 1998 au 8
juillet 2020



En quoi le tissu économique local est-il particulièrement sensible à la crise actuelle ?

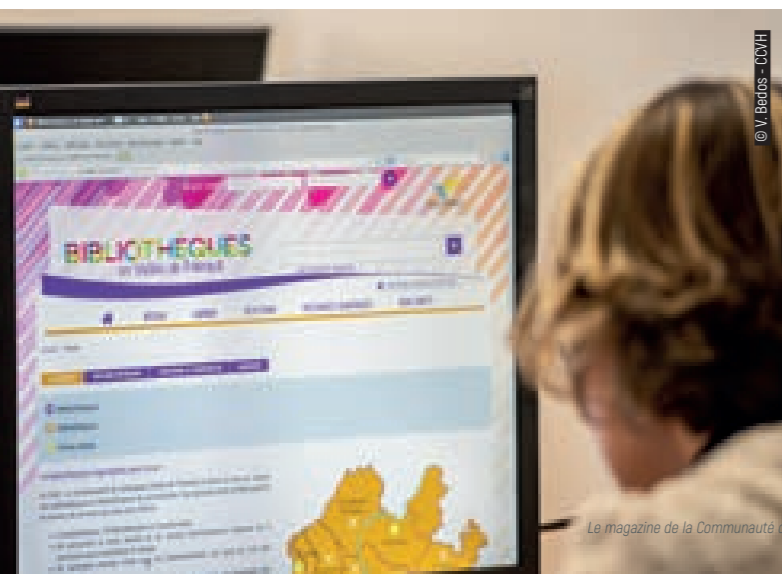
La crise sanitaire et le confinement ont mis à mal l'économie locale, le tissu économique du territoire étant principalement composé de très petites entreprises. En vallée de l'Hérault, 75 % des entreprises n'ont pas de salarié, contre une moyenne nationale de 60 %. Notre activité économique est basée sur une économie présente. C'est un atout, car l'emploi n'est pas délocalisable, mais aussi une fragilité face à un contexte de crise comme celle, sans précédent, que nous traversons. C'est pourquoi il nous a fallu être très réactifs, et c'est ce que nous avons fait, en proposant dès le mois de mars un plan d'urgence complémentaire aux aides de l'Etat et de la Région, afin de relancer "la machine économique".

« *L'emploi local constitue une véritable force dans des contextes comme celui-ci.* »

Quels enseignements doivent être tirés de cette crise pour l'économie locale ?

Nous ne savons qu'attendre des bilans de l'année 2020, probablement des entreprises en difficultés, du chômage... Mais malgré l'impact de la crise sur nos entreprises, beaucoup d'entre elles ont su s'adapter en un temps record et innover, en proposant des drives, des livraisons, des sites internet vitrines, en adaptant leurs locaux aux contraintes sanitaires... Elles ont su se réinventer et c'est un axe que nous devons développer sur le territoire : l'innovation, et notamment le numérique.

Il sera aussi nécessaire de poursuivre les efforts pour une économie locale, une économie de proximité, basée sur des productions issues du territoire, sur nos entreprises agricoles, artisanales, touristiques. Il faudra continuer de valoriser et favoriser les circuits courts, de maintenir l'activité sur le territoire et ainsi de créer de l'emploi local, ce qui constitue une véritable force dans des contextes comme celui-ci.



LA SUCCESS-STORY D'UNE MAMAN TRÈS NATURELLE

Installée à Saint-André-de-Sangonis, et bientôt au sein de l'Écoparc cœur d'Hérault, la société Maman Naturelle a remporté le Prix de la TPE (très petite entreprise) 2019 dans la catégorie Piloter. Rencontre avec sa fondatrice, Aude de Abreu.

Comme Steve Jobs, vous avez lancé votre entreprise dans votre garage...

Aude de Abreu : *D'accord pour le garage ! Pour le reste... Maman Naturelle n'appartient pas au fameux club des Gafa ! À l'arrivée de mon premier enfant en 2007, j'étais au chômage et je cherchais partout des couches lavables par souci écologique avant tout. À l'usage, elles se sont avérées être également beaucoup plus économiques que les couches jetables. De fil en aiguille, je me suis rapidement rendu compte qu'il y avait énormément de mamans dans ma situation. J'ai donc commencé avec l'aide de mon mari informaticien à en commander pour les redistribuer dans une forme proche des commandes groupées.*

Un modèle économique que vous n'avez pas poursuivi longtemps ?

Aude de Abreu : *Effectivement, nous avons rapidement évolué. Aux couches se sont ajoutées les écharpes de portage également très demandées. Nous avons constitué des stocks en travaillant avec quelques fournisseurs et nous vendons directement via notre site internet. Au bout de treize années d'activité, nous avons désormais un catalogue avoisinant les 7 000 références vendues à un peu plus de 4 500 clients par mois. Notre gamme de produits s'est élargie au bien-être de la maman et du nouveau-né, aux jouets sensoriels et, plus récemment, à la DME, la diversification alimentaire menée par l'enfant.*

Que représente pour vous ce prix obtenu dans la catégorie Piloter du Prix de la TPE ?

Aude de Abreu : *Une immense fierté. Pour nous, Mickaël et moi, les fondateurs de Maman Naturelle, mais surtout pour notre équipe somme toute très restreinte. En nous appuyant sur nos 8 salariés, notre entreprise évolue en permanence, s'attendant à de nouveaux domaines, inventant sans cesse pour satisfaire toujours plus de clients en leur proposant les produits de qualité qui faciliteront la vie de leur famille.*

 www.maman-naturelle.com - Tél. : 04 67 67 16 15

Aude et Mickaël de Abreu, fondateurs de Maman Naturelle



Les inscriptions au Prix de la TPE 2020 sont prolongées jusqu'au 30 septembre !

Rendez-vous sur www.prix-tpe.fr

ALLPRIV, LA CYBER SÉCURITÉ VUE D'ANIANE

Lauréate du Prix de la TPE 2019 dans la catégorie Faire, l'entreprise Allpriv, installée à Aniane, joue dans la cour des très grands.

Mickaël Léal, son dirigeant-fondateur, est particulièrement heureux de cette récompense : *"notre ancrage est ici, au cœur de la vallée de l'Hérault, et être reconnu par nos concitoyens nous encourage à continuer l'aventure sur les rives du fleuve..."*. Une aventure hors du commun qui dépasse très largement les frontières de notre pays.

Une solution individualisée

C'est en 2014 que Mickaël Léal, basé à Aniane depuis plus de vingt ans, lance de premières recherches et développe de premières solutions innovantes dans le domaine, inexploité jusque-là, de la protection des données des ordinateurs portables. Une innovation qu'il présente au CES de Las Vegas (Consumer Electronics Show) et qui, rapidement, intéresse les armées, des gouvernements ou de très grandes multinationales qui ont tous des milliers d'ordinateurs portables à protéger. En France, le Crédit Agricole souhaite s'en équiper pour ses trente mille collaborateurs.

Sa société, Allpriv, qui a déposé une dizaine de brevets à l'international, est désormais également implantée aux Etats-Unis. Une invention technologique entièrement conçue et réalisée dans les locaux de l'entreprise à Aniane.



Allpriv est née après un piratage de mon ordinateur portable alors que j'étais dans un hôtel. La protection des données en déplacement est un enjeu capital au moment où le télétravail se généralise. Avec mon équipe de cinq personnes, nous proposons notre "invention" aux secteurs les plus demandeurs de cyber-sécurité en France, en Europe et dans le monde entier.



Mickaël LEAL

 info@allpriv.com

Le président et les membres du bureau communautaire ont été élus, le 8 juillet dernier, lors du conseil d'installation de la communauté de communes, faisant suite aux élections municipales qui s'étaient déroulées, de manière exceptionnelle, à plus de trois mois d'intervalle, les dimanches 15 mars et 28 juin 2020.

4 QUESTIONS À...

Jean-François Soto, président de la CC Vallée de l'Hérault



Élu le 8 juillet 2020 à l'occasion du conseil d'installation, Jean-François Soto succède à Louis Villaret à la présidence de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault. Il est aussi maire de Gignac depuis 2014, conseiller départemental du canton de Gignac et co-président de l'Assemblée des territoires de la Région depuis 2017, ainsi que président du Pays Cœur d'Hérault depuis 2019.

► Comment allez-vous organiser la gouvernance de la communauté de communes ?

La communauté de communes n'existe que par les communes qui l'ont créée et qui l'animent, elle n'est que la continuité des communes avec lesquelles elle constitue le bloc local. Toutes les communes ont leur place dans sa gouvernance quelle que soit leur taille. Autour de moi, j'ai souhaité réunir une équipe élargie, avec un bureau constitué de 14 vice-présidents et 8 conseillers délégués, qui sont l'exécutif de la collectivité, comme les ministres et secrétaires d'Etat d'un gouvernement. C'est un engagement fort pour que le plus grand nombre puisse s'impliquer. Je compte m'appuyer sur eux, et j'attendrai d'eux des propositions sur les dossiers dont ils ont la charge, de l'initiative et de l'audace. Je sais aussi pouvoir m'appuyer sur une organisation administrative structurée et de qualité.

© V. Barthe - CCVH



Jean-François Soto, élu président de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault à l'unanimité par les membres du conseil communautaire le 8 juillet.

► Quels sont les grands enjeux de ce mandat ?

Il s'agit de porter l'ambition de faire de la vallée de l'Hérault un territoire toujours plus innovant et performant. L'équipe intercommunale que j'anime s'engage collectivement dans la poursuite du projet de territoire de la vallée de l'Hérault. Ce projet que nous portons est nommé « la vallée 3D », ce qui signifie que nous prenons en compte dans notre action les enjeux du développement Durable, de l'économie Digitale et de la Démocratie participative. Il s'agit à travers ce projet de répondre aux besoins des habitants et de se développer, tout en préservant une qualité de vie que tout le monde reconnaît comme exceptionnelle.

Cela signifie préserver notre identité qui repose sur notre ruralité et la qualité de nos espaces naturels, dont le Grand Site de France Gorges de l'Hérault, tout en développant notre économie locale.

Les enjeux environnementaux sont au premier plan de nos préoccupations avec en particulier les questions de mobilités. Nous avons de nombreux atouts à valoriser comme l'arrivée d'un lycée à Gignac et une offre de formation de plus diversifiée et qualifiante sur notre territoire.

► En quoi l'impact de la crise du Covid-19 change-t-il la donne ?

Cette crise nous a montré combien l'action collective, la solidarité, la cohésion entre les hommes et femmes de ce territoire, mais aussi entre les communes, la communauté de communes et leurs partenaires institutionnels était essentielle. Ensemble, nous avons su faire face et apporter les réponses collectives. Il faut continuer à travailler dans cet esprit.

La crise a aussi mis au sommet de nos priorités le soutien à l'activité économique. La relance de notre économie locale, le soutien aux productions, à l'innovation, aux circuits courts, à l'économie circulaire est impératif. Cette économie de proximité, riche de la volonté d'entrepreneurs attachés à leur territoire, a montré sa capacité à réagir et à s'adapter. Toute notre action visera à les aider à passer ce cap et se relancer.

► Comment envisagez-vous le travail avec les autres collectivités ?

Les autres collectivités sont nos partenaires essentiels. Et ils nous seront encore plus indispensables dans la crise économique et sociale que nous connaissons et que nous allons continuer à affronter. L'Etat, la Région Occitanie et le Département de l'Hérault partagent nos objectifs et soutiennent nos efforts de développement. Nous avons d'ailleurs, dans cette crise, montré notre capacité à nous

mobiliser à leur côté, que ce soit dans les plans d'urgence de soutien aux entreprises ou dans les commandes de masques pour les habitants.

De plus, au sein du Pays Cœur d'Hérault, nous travaillons avec les communautés de communes du Clermontais et du Lodévois-Larzac sur des questions essentielles comme le Plan climat ou le Schéma de cohérence territoriale. Nous souhaitons accroître la solidarité entre nos territoires. C'est un socle commun sur lequel nous allons pouvoir construire chacun de nos projets. Le Syndicat Centre Hérault au sein duquel les trois intercommunalités gèrent le traitement des déchets aura également toute notre attention.

Enfin, nous devons être en contact et en dialogue avec les agglomérations et métropoles voisines qui portent des projets importants avec lesquels nous sommes en interaction. Notre communauté doit être perçue par ses voisins comme un partenaire à tous les niveaux.



www.cc-vallee-herault.fr / Communauté / Fonctionnement

Le conseil communautaire était réuni au grand complet le 8 juillet à la salle du chai de la gare à Gignac.



© V. Barthe - CCVH

Suite au conseil d'installation qui s'est déroulé le 8 juillet 2020, découvrez les membres du bureau communautaire et les vice-président(e)s, ainsi que l'ensemble des membres du conseil communautaire, chargés notamment du vote du budget, de définir l'orientation générale suivie par l'institution, des projets communautaires et des actes juridiques majeurs.

LES 23 MEMBRES DU BUREAU

Jean-François SOTO

Président de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault

Philippe SALASC

1^{er} vice-président au développement économique - animation de la 1^{ère} commission "économie"

Claude CARCELLER

2^e vice-président à la culture et au tourisme - animation de la 4^e commission "culture"

Véronique NEIL

3^e vice-présidente à l'environnement - animation de la 2^e commission "cadre de vie"

Jean-Pierre GABAUDAN

4^e vice-président aux affaires financières - animation de la 5^e commission "finances"

David CABLAT

5^e vice-président à l'action sociale : enfance jeunesse, parentalité, sport, santé, mobilité - animation de la 3^e commission "services"

José MARTINEZ

6^e vice-président à l'aménagement de l'espace : ingénierie d'urbanisme et appui aux communes, PLU

Jean-Pierre PUGENS

7^e vice-président à la politique du logement

Jean-Luc DARMANIN

8^e vice-président à l'aménagement de l'espace : suivi travaux hors eau et assainissement

Jean-Pierre BERTOLINI

9^e vice-président à l'action sociale : petite enfance

Nicole MORERE

10^e vice-présidente au dialogue social

Olivier SERVEL

11^e vice-président à l'eau et l'assainissement

Jean-Claude CROS

12^e vice-président à l'aménagement de l'espace et l'environnement : ScoT, Gemapi

Béatrice FERNANDO

13^e vice-présidente à l'évaluation des politiques publiques

Thibaut BARRAL

14^e vice-président à l'aménagement numérique du territoire

Marie-Agnès SIBERTIN-BLANC

déléguée au fonds de concours patrimoine

Martine BONNET

déléguée à la lecture publique

Grégory BRO

délégué à l'agriculture et viticulture

Robert SIEGEL

délégué au Grand Site de France

Pascal DELIEUZE

délégué aux métiers d'art

Florence QUINONERO

déléguée au foncier

Daniel JAUDON

délégué au fonds de concours aux communes de moins de 1 000 habitants

Jean-Marc ISURE

délégué aux affaires fiscales

LES 48 CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES ET 21 SUPPLÉANTS

► Aniane

Philippe SALASC (maire)
Nicole MORERE
Nicolas ROUSSARD

► Arboras

Marie-Françoise NACHEZ (maire)
Cécile LEMOINE*

► Argelliers

Pierre AMALOU (maire)
Florence LAUSSEL*

► Aumelas

Ronny PONCE (maire)
Sandrine LOUKANI*

► Bêlarga

José MARTINEZ (maire)
Cécile LANGREE*

► Campagnan

Jean-Marc ISURE (maire)
Jean-Manuel YORIS*

► Gignac

Jean-François SOTO (maire)
Martine LÂBEUR
Olivier SERVEL
Marie-Hélène SANCHEZ
Philippe LASSALVY
Stéphanie BOUGARD-BRUN
Marcel CHRISTOL

► Jonquières

Bernard GOUZIN (maire)
Jean-Louis RANDON*

► La Boissière

Jean-Claude CROS (maire)
Danièle HOCHART*

► Lagamas

Christian VILOING (maire)
Pierre ANCIAN*

► Le Pouget

Thibaut BARRAL (maire)
Josette CUTANDA

► Montarnaud

Jean-Pierre PUGENS (maire)
Valérie BOUYSSOU
Gilles HENRY
Laurent ILLUMINATI

► Montpeyroux

Claude CARCELLER (maire)
Catherine GIL*

► Plaissan

Béatrice FERNANDO (maire)
Bernard PINGAUD*

► Popian

Marie-Agnès SIBERTIN-BLANC (maire)
Gilles BOULOUYS*

► Pouzols

Véronique NEIL (maire)
Francis RICARD*

► Puéchabon

Xavier PEYRAUD (maire)
Christelle AVIAT*

► Puilacher

Martine BONNET (maire)
Mohamed EL MAHI*

► Saint-André-de-Sangonis

Jean-Pierre GABAUDAN (maire)

Roxane MARC
Yannick VERNIERES
Chantal DUMAS
Henry MARTINEZ
Maria MENDES CHARLIER
René GARRO

► Saint-Bauzille-de-la-Sylve

Grégory BRO (maire)
Pascal THEVENIAUD*

► Saint-Guilhem-le-Désert

Robert SIEGEL (maire)
Jean-Philippe MORESMAU*

► Saint-Guiraud

Daniel REQUIRAND (maire)
Bernard CAUMEIL*

► Saint-Jean-de-Fos

Pascal DELIEUZE (maire)
Jocelyne KUZNIAK

► Saint-Pargoire

Jean-Luc DARMANIN (maire)
Agnès CONSTANT

► Saint-Paul-et-Valmalle

Jean-Pierre BERTOLINI (maire)
Evelyne GELLY*

► Saint-Saturnin de Lucian

Florence QUINONERO (maire)
Monique VIALLA*

► Tressan

Daniel JAUDON (maire)
Sylvie MOYANO*

► Vendémian

David CABLAT (maire)
Christine FERNANDEZ-FAUCILHON*

* Suppléant(e)s

 www.cc-vallee-herault.fr /
Communauté /
Fonctionnement /
Annuaire des élus

Les 23 membres du nouveau bureau communautaire réunis à la fin du conseil d'installation le 8 juillet 2020.



LES COMMISSIONS THÉMATIQUES

Durant ce conseil communautaire exceptionnel, cinq commissions thématiques ont été créées. Ces groupes de réflexion, constitués de conseillers communautaires et municipaux représentant l'ensemble des 28 communes, ainsi que de techniciens référents, sont chargés de débattre sur les projets à mener et de formuler des propositions d'actions. En voici la liste :

1^{ère} commission "économie attractive et durable" :

développement économique, tourisme, métiers d'art, partenariats et subventions

2^e commission "cadre de vie" : aménagement de l'espace, politique du logement, plan patrimoine vernaculaire, environnement, partenariats et subventions

3^e commission "services de la vie quotidienne" : action sociale, sport, développement d'applications du numérique, partenariats et subventions

4^e commission "culture" : lecture publique, patrimoine culturel, école de musique intercommunale, partenariats et subventions

5^e commission "finances, fiscalité, évaluation" : préparation budgétaire, analyse financière, évaluation des politiques publiques, suivi de l'observatoire fiscal

 www.cc-vallee-herault.fr / Communauté / Fonctionnement / Les commissions

► Et aussi...

Le conseil du 8 juillet a également été l'occasion d'élire les représentants de la communauté de communes dans les organismes extérieurs partenaires, tels que le Syndicat de développement local du Pays Coeur d'Hérault ou le Syndicat Centre Hérault. Le détail est à retrouver sur le site internet de la communauté de communes.

 www.cc-vallee-herault.fr / Communauté / Fonctionnement / Les représentations extérieures

ÉCONOMIE

Bienvenue dans les parcs d'activités économiques !

La Communauté de communes Vallée de l'Hérault souhaite la bienvenue aux dernières entreprises qui se sont implantées dans ses parcs d'activités économiques à Gignac, Le Pouget et Montarnaud.

L'espace commercial Cosmo à Gignac accueille le magasin de prêt-à-porter féminin Viviane Collection et O2, service à la personne, jusqu'alors situé au sein du parc d'activités de Camalcé à Gignac. En parallèle, le concessionnaire automobile Peugeot-Citroën et Mr Bricolage ont déménagé au sein de l'espace Cosmo et ont



80 %

taux de remplissage des parcs d'activités (juin 2020)

pu rouvrir leurs portes dans leurs nouveaux locaux, respectivement en janvier et en mai.

À Montarnaud, le parc d'activités La Tour se renforce avec l'arrivée de la SARL Poivre d'Âne, négoce de vin.

Pour finir, le Domaine des Trois Fontaines au Pouget ouvre ses portes à la Citronette, fabrication de citronnades bio, et à Oléo-Sine, cosmétiques naturels et bio Sénégalais. Ils intègrent tous deux le local 4 de l'hôtel d'entreprises avec un projet commun de production, conditionnement et distribution de produits.

www.cc-vallee-herault.fr / Entreprendre / Implanter

ÉCONOMIE

De nouvelles aides pour l'immobilier d'entreprises

La Vallée de l'Hérault a accordé huit nouvelles aides à des entreprises pour les soutenir dans la réalisation de leurs projets.

La communauté de communes a mis en place en 2019 deux types d'aides spécifiques. L'aide à l'immobilier des petites et moyennes entreprises et industries s'adresse aux PME/PMI qui justifient de projets de développement structurants. La deuxième aide concerne les points de fabrication et de vente de proximité, les entreprises implantées dans les centres de villages et les exploitations agricoles.

"Les premières aides dans ce cadre ont été accordées à l'automne 2019. Depuis, de nouvelles entreprises ont pu en bénéficier. C'est un soutien important qui permet aussi de mobiliser des aides régionales," explique Philippe Salasc, vice-président en charge de l'économie.

Aides aux PME/PMI

L'Hostel le Diablotin à Saint-Jean-de-Fos a pour projet la création d'un hébergement touristique de groupe. Le Moulin de la Garrigue à Saint-André-de-Sangonis a lancé la construction d'un hangar pour son outil de production et va engager des travaux d'extension de sa boutique afin d'accueillir les visiteurs et les groupes ainsi que des

dégustations. Enfin, Néréus au Pouget, veut lancer des travaux de rénovation d'une partie des bureaux et d'extension de ses locaux pour développer son activité de traitement des eaux à basse énergie.

Aides en faveur des points de fabrication/vente de proximité

Au Raph-iné a engagé des travaux pour l'ouverture d'un nouveau restaurant au Pouget. Le Fournil du Griffon souhaite effectuer des aménagements d'intérieur afin d'ouvrir une boulangerie à Plaissan. Le Rocher des Fées à Vendémian crée un espace d'accueil et de vente directe dans le cadre du développement agritouristique de l'exploitation. L'épicerie Vival quant à elle, a mené des travaux d'aménagement intérieur pour l'ouverture d'un magasin à Plaissan. Pour finir, la boulangerie À l'ancienne veut lancer des travaux de requalification pour inaugurer une nouvelle boulangerie au Pouget.

www.cc-vallee-herault.fr / Entreprendre / Implanter / Aides à l'immobilier d'entreprises

163 798 €

d'aides aux PME/PMI attribuées depuis juin 2019

18 008 €

d'aides aux commerces de proximité attribuées depuis juin 2019

SERVICES



Un équipement pour regrouper les services techniques intercommunaux

Afin de moderniser et faciliter les relations entre l'administration et l'usager, et de rassembler ses moyens, l'intercommunalité va engager en 2022 la construction d'un nouvel équipement : la Maison des services de l'environnement.

C'est chemin de l'écosite, sur une parcelle de 7 100 m² secteur Passide à Gignac, que le bâtiment prendra place. Un secteur qui tend à devenir un véritable pôle d'activité en regroupant d'ores et déjà le service des déchets ménagers intercommunal, la déchèterie du Syndicat Centre Hérault, la station d'épuration intercommunale... Prochainement, le lycée Simone Veil, de nouveaux services à la population et autres équipements comme la Maison des services et de l'environnement viendront compléter la zone.

En phase avec le projet de territoire pour une vallée durable, l'ensemble des matériaux et produits de construction seront choisis sur la base de leurs caractéristiques environnementales. Sa structure et son enveloppe thermique seront performantes, favorables à la réduction des consommations énergétiques et participeront activement au confort thermique.



Sa construction représentera un montant prévisionnel de 4 M€ HT pour des travaux qui comprendront la construction d'un bâtiment administratif de 1 205 m², de 280 m² d'ateliers techniques, 400 m² de garages et 2 800 m² de parkings destinés au personnel, aux véhicules techniques et au public.



UN BÂTIMENT EXEMPLAIRE

La Maison des services de l'environnement répondra à des critères de qualité environnementale dont les exigences portent notamment sur la limitation des émissions de gaz à effet de serre et l'utilisation de sources d'énergies renouvelables ou de récupération.

Façades orientées pour maîtriser l'ensoleillement, emploi de matériaux bruts (pierre, bois, béton "bas carbone"), isolation en fibres végétales, pompes à chaleur réversibles alimentées par les panneaux photovoltaïques en toiture, déblais réutilisés, récupération de l'eau de pluie, intégration paysagère... tous les moyens sont bons pour limiter l'impact du projet sur son environnement.

L'ensemble du projet s'engage à respecter le niveau E3C1 du référentiel E+C- en vigueur, un niveau de certification et de performance énergétique qui lui permettront de s'inscrire dans le cadre de l'appel à projet NoWatt lancé par la Région Occitanie.



La Maison des services de l'environnement va ainsi rassembler en un lieu respectueux de l'environnement les services publics assurés par les agents intercommunaux du pôle Aménagement-Environnement : service des eaux, déchets ménagers, urbanisme - autorisation du droit des sols, Grand Site de France, Natura 2000, activités de pleine nature, bâtiments - infrastructures, etc.

D'autres acteurs en lien avec la ressource en eau, tel que le Syndicat mixte du bassin fleuve Hérault (SMBFH) pourront rejoindre l'équipement.

En début d'année, l'équipe d'architectes a été sélectionnée, Cardin Gabriel Architectes Associés, ainsi qu'un bureau d'études techniques tous corps d'état, SAS OTCE LR, et le bureau Véritas solutions pour l'acoustique du bâtiment. Les études de maîtrise d'œuvre ont pu débuter au mois de mars 2020.

PATRIMOINE

La chapelle de Cambous se refait une beauté



Avec le soutien de la communauté de communes, la chapelle de Cambous, site historique de Saint-André-de-Sangonis, a bénéficié d'une restauration.

La Vallée de l'Hérault accompagne les communes, maîtres d'ouvrages, dans la réalisation de leurs projets d'aménagement. À Saint-André-de-Sangonis, la chapelle de Cambous a fait l'objet, début 2020, d'un programme de restauration en plusieurs étapes.

Cambous fut mentionné pour la première fois dans le cartulaire de Saint-Guilhem (954-956) lors d'une donation de parcelles agricoles en faveur de l'abbaye de Gellone. L'église proprement dite fut donnée en mars 1180 par Gaucelin de Montpeyroux, évêque de Lodève, à l'abbaye. En novembre 1270, les bénédictins de Saint-Guilhem accordaient une concession usufructière du prieuré et de la manse (parcelle agricole) de Bages au chapelain Jean Vaca. Mais les prieurs définitifs furent les cellériers (religieux préposés à l'intendance d'un monastère, un couvent) de l'abbaye de Saint Guilhem. En 1598, l'un deux, Etienne de Philippi, rétrocéda la seigneurie de Cambous à son parent, Pierre de Philippi.

L'église, telle qu'elle est connue aujourd'hui, ne remonte pas au-delà du XII^e siècle et son architecture a souvent été modifiée. Entre 1649 et 1741, des traces de visites pastorales et un devis, témoignent de son état : "le presbytère doit être réparé", "un tableau de la nativité est en très mauvais état", "l'église menace ruine et le couvert (toit) est gâté". En 1794, un inventaire dressé par la municipalité de Saint-André fait état de dégradations dans le presbytère qui communique avec l'église.

Les derniers offices religieux, baptêmes, mariages, obsèques, s'y sont déroulés dans les années 1970. Depuis, l'édifice est à l'abandon et menace ruine. C'est pourquoi, en 2008, la municipalité a inscrit la chapelle de Cambous dans la liste des bâtiments municipaux à restaurer d'urgence.

Dans le cadre du projet de restauration qui a pu être finalisé en 2019 pour un lancement des travaux en 2020, une convention de maîtrise d'ouvrage déléguée a été signée avec la communauté de communes.



La chapelle de Cambous à Saint-André-de-Sangonis.

À qui de droit...?

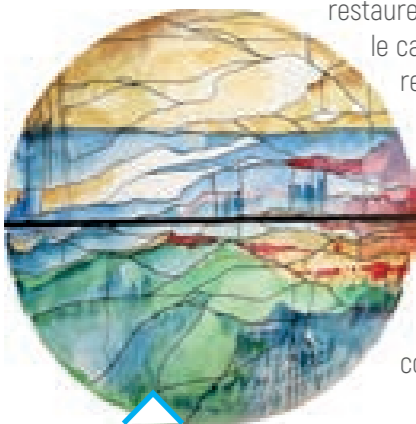
Le domaine, en roture suite à des troubles causés par les guerres de religion, passe par alliance ou par vente aux Doumergous de Clermont, aux Guintard, Cros de Citerne, Arnavalet de Graves, Auguy de Vitry, Rouquet...

Puis, en 1282 et en 1284, deux transactions déterminent les charges et devoirs de l'abbaye qui percevait alors les dîmes, ceux des évêques, des seigneurs, des communautés voisines et de leurs représentants.

Au XVII^e siècle, des procès se multiplient pour déterminer les responsabilités, jusqu'en 1783 où la réunion de l'abbaye de Saint-Guilhem à l'évêché de Lodève clarifie la situation.

Au mois de janvier 2020, mise en protection du site, démolition de la sacristie, dépose des éléments de toiture, décroûtage du clocher et essais d'enduit étaient à l'ordre du jour. En février, des esquisses des vitrages ont été réalisés, ainsi que la pose d'une dalle, après chainage du béton, dans les joues des voûtes. À la suite de ces étapes, la charpente neuve a été mise en place, le seuil de la chapelle et les nouveaux vitraux ont été posés, et les façades enduites. Après une séance d'épigraphe campanaire, autrement dit une inscription, la cloche a pu prendre place début juin.

Malgré le contexte sanitaire, la restauration s'est achevée au mois de juillet, et représente un coût global de 235 000 € HT. Pour financer ce projet, l'accompagnement de la communauté de communes s'élève à 37 500 € dans le cadre du Plan patrimoine.



Exemple d'esquisse des vitraux - aquarelle.

BIODIVERSITÉ



Le bruant ortolan sur le déclin



C'est dans les garrigues ouvertes du causse d'Aumelas, à l'écart de la pollution et des activités humaines, que se plaît le bruant ortolan. Or, l'espèce est actuellement en déclin.

Alors que plusieurs de ses populations ont disparu en Europe, la situation en France et en région témoigne de la même tendance. Pour assurer le suivi du bruant sur le causse d'Aumelas qui lui est favorable, une étude d'une durée d'un mois a été menée en 2019 par l'association La Salsepareille.

Causse calcaire aux reliefs peu marqués, milieux ouverts quasi exempts d'activités agricoles ou d'infrastructures industrielles, toutes les conditions sont réunies. Pourtant, sa répartition s'est resserrée depuis 2012 et, sur les 389 points d'écoute mis en place, l'oiseau n'a été détecté qu'à 48 reprises. Une population qui reste toutefois significative par rapport aux estimations départementales, régionales et nationales. C'est pourquoi le causse d'Aumelas constitue une zone particulièrement importante pour la conservation de l'espèce. Aussi, il est important de rappeler qu'il s'agit d'une espèce protégée et que sa capture est interdite.



© Wikimedia Commons

valleeherault.n2000.fr

TOURISME



En panne d'idée de sortie pour la saison estivale ?

L'Office de tourisme intercommunal propose de nombreuses activités pour un été riche en sorties nature et en plaisirs gustatifs !

Vitrine du Concours des vins et des vigneron de la vallée de l'Hérault, la vinothèque offre des animations ouvertes à tous. À la maison du Grand Site de France (site du pont du Diable à Aniane), une sommelière animatrice accueille les participants pour des dégustations gratuites sans rendez-vous ou des ateliers d'initiation à la dégustation sur réservation (reservation.saintguilhem-valleeherault.fr). Les

prochains ateliers "Le vin en 3/4 d'heure" se dérouleront les 29 juillet, 5 et 12 août, 21 et 28 octobre à 11h30. En parallèle, en juillet et août, de 16h à 19h, un vigneron propose des dégustations et l'achat de produits en direct à la vinothèque.

Autre rendez-vous à noter dans les agendas : habituellement en mai, la Fête de la Nature a laissé place à 2 mois d'animations durant l'été ! Du 7 juillet au 27 août, sorties découvertes du pont du Diable et des gorges de l'Hérault, animations éducatives et sportives, carrousel écologique, stand sur la biodiversité, observation de chauves-souris, jeu de piste, promenade en trottinette électrique, randonnée, grimpe d'arbres, jeux divers et variés... seront au programme !

L'Office de tourisme organise aussi les soirées "Place au terroir", des événements conviviaux pour aller à la rencontre des producteurs, artisans et vigneron locaux, et célébrer l'art de vivre avec, au programme, dégustations, achats en direct et animations.

Pour toutes vos activités, la nouvelle carte privilège Visa Loisirs est désormais disponible sur simple demande. Renseignez-vous dans les points d'accueil !

Toute l'actualité sur www.saintguilhem-valleeherault.fr



VISITES AUDIOGUIDÉES

L'Office de Tourisme propose des visites audioguidées des villages du territoire avec l'application gratuite et facile d'utilisation **izi.Travel**. Depuis 2017, 9 audioguides ont été réalisés par les guides-conférenciers : Aniane, Bêlarga, Gignac, Montpeyroux, pont du Diable/Vallée de l'Hérault, Puéchabon, Saint-Guilhem-le-Désert, Saint-Jean-de-Fos, Saint-Pargoire et d'autres visites sont déjà en cours d'élaboration. À suivre !

ASSAINISSEMENT 

Avoir les bons gestes... jusqu'aux toilettes !

Les agents du service des eaux de la Vallée de l'Hérault retrouvent fréquemment des déchets divers et variés que les stations d'épuration ne peuvent traiter. Retour sur ces trouvailles et les bons gestes à adopter jusque dans les WC.

Même si les canalisations d'eaux usées sont dénommées communément "tout-à-l'égout", elles ne peuvent pour autant accepter tous les déchets !

Lingettes nettoyantes et protections hygiéniques dites "biodégradables", coton-tiges, préservatifs, mégots, masques jetables... une quantité de déchets qui bouchent les pompes de refoulement des stations d'épuration et les empêchent de fonctionner. Ces dysfonctionnements sont fréquents et ont pour conséquence des interventions coûteuses qui peuvent se répercuter sur les factures des usagers, et des débordements d'eaux usées chez les riverains ou en milieu naturel.

Pour éviter cela, rien de plus simple : ne jeter aucun déchet dans les WC, à l'exception du papier toilette prévu à cet effet !



© B. Dentrey - COXH

EAU POTABLE 

Des réseaux sous monitoring !

Il permet de repérer les fuites en temps réel et d'améliorer les délais d'intervention ainsi que le rendement, le dispositif innovant de radiorelève a été lancé en vallée de l'Hérault au mois de novembre 2019.

Pour sécuriser l'alimentation en eau dans les communes et préserver la ressource, l'intercommunalité poursuit le déploiement des compteurs d'eau radiorelevés sur le territoire avec LVD Environnement qui est chargé de la pose. Ce sont désormais les camions de collecte des déchets ménagers qui en assurent la relève, une avancée considérable pour optimiser l'action des techniciens.

Après Puéchabon et Le Pouget, premières communes à être équipées, ce sont les villages disposant le plus de compteurs extérieurs qui ont suivi afin de protéger la population dans le cadre de la prévention contre le Covid-19. Ainsi, depuis mai, Pouzols, Saint-Bauzille, et Popian ont été équipés. En 2020, les prochaines communes concernées seront Montpeyroux, Saint-Guilhem-le-Désert et Aniane.

Plusieurs compteurs par commune n'ont toutefois pas pu être équipés pour divers motifs (travaux préalables nécessaires, propriétaire absent...). Il est demandé aux habitants concernés de faciliter l'accès à leurs compteurs, et de contacter le service remplacement de compteurs pour convenir d'un rendez-vous.

5 034

compteurs posés en 2020 sur 8 communes

TÉMOIGNAGE

Florian CHIESA, directeur d'établissement Occitanie - LVD Environnement

"Spécialiste des métiers de l'environnement, LVD Environnement développe sa nouvelle branche liée à la gestion de l'eau depuis 5 ans en Occitanie et en est à sa 5^e opération d'envergure en matière de remplacement de compteurs d'eau.

Afin que le déploiement se déroule dans de bonnes conditions, nous avons mis en place un numéro spécial ouvert aux habitants de la vallée de l'Hérault, nous organisons des rendez-vous en cas de situation particulière et nous planifions les tournées avec les agents de pose.

Ce nouveau dispositif est bien accueilli par les abonnés qui y voient un système plus performant pour suivre leur consommation.

Reconnue entreprise d'insertion par l'Etat, LVD Environnement a permis à 65% de ses employés en parcours d'insertion de trouver une issue positive."



Pour le remplacement d'un compteur dans les communes déjà équipées : remplacement.compteur-eau@cc-vallee-herault.fr ou 04 67 67 16 76 (du lundi au vendredi 8h-13h et 14h-16h) servicedeseaux.cc-vallee-herault.fr

CULTURE

Les enfants chantent et nous enchantent

Pendant une semaine, dix-huit classes de la communauté de communes ont accueilli l'auteur-compositeur-interprète Alain Schneider.

Derniers jours d'école avant le confinement. Une semaine qui restera dans les mémoires ! Durant le premier semestre de l'année scolaire, cinq Dumistes, professeurs de l'Ecole de Musique Intercommunale, sont intervenus auprès des enseignants dans une centaine de classes de la communauté de communes [cf mag. Territoire n°5 p.21]. Dix-huit d'entre elles ont ouvert leur porte à Alain Schneider, l'auteur du *Vieil éléphant*, *Gagarine*, *Hier et demain* ou *Monsieur Jules*, les tubes de cet auteur-compositeur à la plume et aux mélodies drôles et tendres.

Echanges et petits conseils ont nourri ces rencontres avec les enfants qui connaissaient déjà les chansons pour les avoir travaillées en classe. Pour Jean-Luc Héro, le directeur de l'Ecole de Musique Intercommunale, "ces rencontres ont été un moment fort de notre engagement au sein du monde scolaire. Les enfants ont mis un visage sur le créateur des chansons qu'ils connaissent par cœur, lui ont posé des milliers de questions".

TÉMOIGNAGE

Alain Schneider, auteur-compositeur-interprète

"Les enfants, mon public... Ils m'inspirent et les échanges dans les classes ou les ateliers sont toujours drôles et très enrichissants. À des questions comme : "pourquoi tu as écrit une chanson sur Gagarine ?", on ne répond pas n'importe quoi ! Avec eux, je réfléchis ; leur vision du monde nourrit mon écriture."

Le projet Carmen

Autre projet structurant de l'année scolaire 2019-2020 : le projet Carmen. Sept classes de CE2, CM1 et CM2 des écoles de Gignac, Montpeyroux et Vendémian se sont réunies avec une trentaine d'élèves de l'ensemble de cuivres de l'Ecole de musique intercommunale. Ensemble, les participants ont travaillé à créer leur propre arrangement du célèbre opéra Carmen pour chœur



Alain Schneider lors de son intervention à l'école de Montpeyroux.



DES PROJETS REPROGRAMMÉS

Dans le cadre de la lutte contre la propagation du Covid-19, les représentations des élèves et des Dumistes, en présence d'Alain Schneider ou bien dans le cadre du projet Carmen, ont dû être annulées.

Les deux projets sont toutefois reprogrammés pour l'année scolaire 2020-2021 et les restitutions se dérouleront en juin et en juillet 2021.

d'enfants et ensemble composé de cornets à piston, tubas, trompettes et trombones.

Pour ce projet réjouissant, ce sont encore une fois les Dumistes et les enseignants des écoles qui, de concert, ont accompagné les enfants.

"Ces deux expériences artistiques et humaines marqueront profondément les mémoires des élèves des écoles qui ont participé. Car, parmi toutes les expressions culturelles, la musique, par les émotions qu'elle suscite, rend les esprits des enfants particulièrement réceptifs aux apprentissages", souligne Claude Carceller, vice-président chargé de la culture.



www.facebook.com/EMIVALLEEDELHERAULT
Restez informés de l'actualité culturelle en vallée de l'Hérault avec le Grains de culture et l'agenda culturel en ligne sur www.cc-vallee-herault.fr

ENFANCE

Faire du bien-être et de la santé des priorités

Dans le cadre du réseau ALSH (accueils de loisirs sans hébergement) enfants, coordonné par le service jeunesse de la communauté de communes, des événements à destination des jeunes mais aussi des professionnels sont organisés.

Le 12 mars, la communauté de communes a accueilli la responsable des services sociaux de l'antenne de Gignac et une représentante du service départemental des informations préoccupantes pour une réunion d'information. À destination des professionnels du territoire qui travaillent en extra et/ou périscolaire, elle avait pour objectif de définir ce que sont une information préoccupante et le signalement d'une situation à risque pour un mineur. Il s'agissait également de préciser les rôles de chaque acteur, la procédure à suivre et le suivi de la démarche. 24 professionnels ont pu être sensibilisés à cette occasion.

À venir, le 22 octobre, une centaine d'enfants de 6 à 9 ans, provenant de 8 ALSH élémentaires de la vallée de l'Hérault,



Réunion sur les situations préoccupantes, le 12 mars au siège de la communauté de communes.

sont attendus pour une journée "sport-santé" au gymnase de Saint-André-de-Sangonis. Organisée en partenariat avec les ALSH, Hérault Sport, la fédération de tambourin, l'espace ludo-éducatif Epidaure et le centre Aquapêche 34, la journée a pour objectifs : sensibiliser les enfants à l'équilibre alimentaire et promouvoir l'activité physique et sportive. Les enfants présents pourront participer à 5 ateliers de 45 mn au choix parmi les 11 proposés et déguster les goûters équilibrés fournis par la communauté de communes.

CULTURE



L'ancienne abbaye d'Aniane se végétalise !

L'ancienne abbaye d'Aniane a entamé de façon concrète une nouvelle page de son histoire avec la réalisation de son jardin revisité.

Le projet de renaissance du jardin fait suite à une consultation publique menée en 2019. Trois scénarios d'aménagement étaient alors débattus par la population, les élus, et autres experts de l'aménagement paysager. Plus de 600 votes ont permis de préciser le projet de revisite qui fait la synthèse des trois scénarios présentés.

Basé sur la conservation des éléments remarquables déjà présents et dans le respect de l'histoire des lieux, le chantier de restructuration et de revégétalisation du jardin de l'abbaye d'Aniane a été lancé au mois de janvier 2020.

Malgré un retard lié à l'acheminement de matériaux dans le cadre de la crise sanitaire, les travaux ont pu se poursuivre, étape par étape. Le jardin s'est structuré et reprend vie. On y trouve un verger, une zone technique et de compost, un jardin de simples (médicinal), une entrée réaménagée et sécurisée, et toujours le carré de fouilles archéologiques dans la cour du mitard. De nouveaux arbres et arbustes sont venus compléter les espèces déjà présentes dans le jardin (cyprès d'Italie (*Cupressus sempervirens stricta*), cornouiller de Chine (*Cornus kousa chinensis*), rince-bouteille / plante goupillon (*Callistemon citrinus*), ...) ainsi que dans le verger (amandier Ferraduel (*Prunus dulcis*), figuier (*Ficus carica*), grenadier (*Punica granatum*), etc.). Des massifs de vivaces comme les géraniums ou les cyclamens agrémenteront et coloreront l'ensemble.

Le chantier s'achèvera à l'automne 2020 et le jardin pourra rouvrir au public au printemps 2021.

www.cc-vallee-herault.fr / Actions et projets / Culture / Abbaye d'Aniane

GRAND SITE DE FRANCE

De nouveaux projets pour le pont du Diable

Qui se souvient des embouteillages à l'entrée de Saint-Guilhem-le-Désert ? Du pont du Diable traversé d'une file ininterrompue de voitures ?

Dix ans après l'attribution du label Grand Site de France, le projet ambitieux de création de la Maison du Grand Site de France, du parking et de la desserte de Saint-Guilhem-le-Désert et de Saint-Jean-de-Fos avec des navettes estivales gratuites et régulières, a porté ses fruits. Les bouchons et les stationnements sauvages ont presque disparu. Le site du pont du Diable a retrouvé toute sa beauté et continue d'accueillir entre Pâques et Toussaint des milliers de visiteurs et de baigneurs.



Vue sur le paysage des gorges de l'Hérault depuis le pont du Diable à Aniane / Saint-Jean-de-Fos.

Grand Site de France va être réaménagé, ce qui permettra, dans environ deux ans, l'arrivée de bus et de navettes depuis Aniane. Un nouveau croisement paysagé sera créé.

Une réflexion et de nombreuses solutions sont déjà en cours d'élaboration pour améliorer encore l'accueil des visiteurs. Elles portent sur des sujets aussi variés que l'ombrage du parking par la plantation de nouvelles essences, la récolte et le tri des déchets ou l'installation de toilettes sèches sur ce site protégé et fragile, en respectant l'esprit des lieux.

PAROLE D'ÉLU

Robert Siegel,
maire de Saint-Guilhem-le-Désert et conseiller délégué au Grand Site de France

La saturation saisonnière de Saint-Guilhem-le-Désert et des Gorges de l'Hérault était préjudiciable aux habitants, aux visiteurs et au site lui-même. Les aménagements au pont du Diable, parking, navettes, maison du Grand Site, ont permis de remédier à ces embouteillages qui devenaient la « légende noire » de St-Guilhem... Dix ans plus tard, il faut tirer la leçon de l'expérience pour apporter d'autres améliorations qui pérenniseront le succès du site et le conduiront à l'excellence qu'il mérite.

Répondre aux nouveaux besoins
Dix ans après cet énorme chantier, de nouveaux besoins sont apparus et la remise en état de quelques aménagements est à l'ordre du jour. "En nous appuyant sur une équipe de paysagistes, nous souhaitons compléter le bilan et, sous deux ans, ajuster en douceur le site du pont du Diable à ses usages actuels en respect de la beauté et de la singularité du site et son milieu naturel", souligne Laure Béné, la responsable du service Grand Site de France - Espaces naturels de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault qui trace les grandes lignes de ces futures innovations : "l'accès des navettes au quai de la Maison du

LE GRAND SITE DE FRANCE EN CHIFFRES

La fréquentation moyenne du Grand Site de France, entre Brissac et Aniane, est estimée à 800 000 visiteurs par an.

Au cours de la saison 2018-2019 :

- 68 000 véhicules enregistrés sur le parking de la Maison du Grand Site
- 104 275 passagers ont utilisé les navettes
- 253 520 visiteurs à l'abbatiale de Saint-Guilhem-le-Désert
- 100 013 visiteurs à la Grotte de Clamouse
- 17 580 visiteurs à la Maison du Grand Site de France
- 6 371 visiteurs à Argileum - la maison de la poterie à Saint-Jean-de-Fos

EAU-ASSAINISSEMENT



Restons connectés avec l'agence en ligne

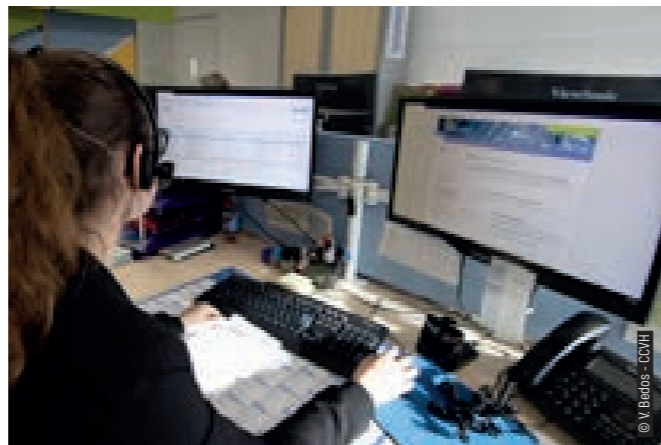
Cette période délicate est l'occasion de faire évoluer les pratiques et de rappeler aux abonnés du service des eaux de la vallée de l'Hérault que l'agence en ligne est, aujourd'hui, plus utile que jamais.

Depuis un poste informatique, l'agence en ligne permet d'accéder :

- aux actualités : coupures d'eau, arrêtés préfectoraux,
- aux formulaires téléchargeables : contrat d'abonnement, mensualisation, prélèvement automatique, devis travaux, déplacement compteur...

Sur l'agence en ligne, les abonnés peuvent créer un compte privé à l'aide des identifiants qui se trouvent sur leur facture d'eau. Suite à la création du compte abonné, l'agence en ligne permet d'accéder à sa consommation, aux duplicatas de factures et autres e-services. Il est également possible d'opter pour le paiement en ligne par carte bleue ou bien d'effectuer une demande de mensualisation en renseignant un formulaire, des moyens de paiement d'autant plus recommandés dans le contexte sanitaire actuel, afin de limiter les contacts et les échanges d'espèces. L'accueil physique du service des eaux de la vallée de l'Hérault reste toutefois ouvert tous les jours de 8h à 13h.

À terme, les abonnés pourront bénéficier d'un suivi plus précis de leur consommation grâce au déploiement de la radiorelevé (infos p.22).



© V. Bédos - CCVH

servicedeseaux.cc-vallee-herault.fr - 04 67 57 36 26 - clientele.servicedeseaux@cc-vallee-herault.fr

GRAND SITE DE FRANCE



Une architecte et une paysagiste conseil à votre écoute

Depuis le mois de février 2020, une architecte et une paysagiste conseil proposent des permanences sur les 10 communes du Grand Site de France Gorges de l'Hérault, financées à 80 % par la DREAL et le Département.

Organisées par les communautés de communes Vallée de l'Hérault, Grand Pic Saint-Loup et Cévennes Gangeoises et Suménoises, ces permanences sont l'occasion de bénéficier d'un accompagnement gratuit et de qualité de la part de professionnels afin de valoriser son projet et rechercher son intégration paysagère. En vallée de l'Hérault, les communes concernées sont Aniane, Argelliers, Montpeyroux, Puéchabon, Saint-Guilhem-le-Désert et Saint-Jean-de-Fos.

Une dizaine de particuliers et collectivités ont déjà bénéficié des conseils gratuits de la paysagiste-urbaniste Cécile Mermier et de l'architecte-urbaniste Marie Amiot (Brigitte Villaeys paysagiste en renfort ponctuel). Parmi les projets accompagnés, un projet de cave agricole dans le secteur de la chapelle à Saint-Jean-de-Fos. Cécile Mermier, qui mène une partie des permanences, accompagne tous les porteurs de projets en les conseillant au cas par cas. Elle prend en compte le paysage à toutes les échelles afin de leur offrir des solutions sur mesure.

Assurées en visioconférences en mai et juin, les permanences, financées à 80 % ont pu reprendre en présentiel dès le 16 juillet à Gignac (espace commercial Cosmo). Les prochaines permanences auront lieu les 3 septembre, 1^{er} octobre, 5 novembre et 3 décembre.

Prendre rdv : 04 67 57 00 08 - service.ads@cc-vallee-herault.fr

TÉMOIGNAGE
Cécile Mermier, paysagiste conceptrice

" Il est nécessaire de prendre conscience que l'on fait partie d'une communauté et que son projet peut avoir des incidences prolongées sur le paysage. Le paysage ne se réduit pas qu'à une question esthétique, il est avant tout un résultat, le fruit d'une attitude envers le territoire. Le paysage ne se décide pas : il ne s'aménage pas, il se ménage. Nos conseils sont là pour établir un dialogue entre un territoire et ses habitants avec pour ligne de mire : conserver la qualité exceptionnelle de ses paysages. "



© Calandreta La Garriga

Calandreta La Garriga :

Depuis plus de dix ans, les calandrons, écoliers de l'école Calandreta La Garriga de Gignac, font vivre la langue occitane, patrimoine immatériel de notre territoire, dans chaque magazine de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault, en faisant des traductions ou bien en écrivant des articles. Ils nous font profiter de leur regard d'enfants occitans sur le territoire et sa culture.



L'OCCITAN, ÇA S'ÉCOUTE !

RDV sur Radio Pays d'Hérault (102.9 Mhz) le 29 juillet à 13h ou le 2 août à 18h pour écouter l'émission, dans le cadre du programme radio "Aqui d'òc" !

Retrouvez aussi les émissions en podcasts sur www.rphfm.org/tous-les-programmes/ateliers-radio/aqui

L'occitan per comprendre

Los noms de nòstres vilatges en occitan nos dison lo país. Los escotar, los questionar es questionar e escotar los òmes que visquèron aquí desempeuèi mai de mila ans e que parlavan occitan. Es crear un ligam entre las generacions que se son succedidas dins lo canton ont vivèm.

D'unes còps, nos dison la vegetacion que i aviá : Arboras es un bosquet, Jonquièra un endrech cobèrt de joncs, La Boissiera un endrech cobèrt de boïsses. Nos pòdon parlar d'aiga o d'activitats passadas : Posòls es un potz pichon, Carabòta es un pichon batèu (Gar{r}abot en gascon).

Nos pòdon assabentar de la qualitat de la tèrra : Argelièr nos ditz qu'i a d'argela.

Se volètz aver una polida vista, segurament que n'i a a Belarga que ven de Bel esgar e vòl dire "polit agach, polida vista". Enfin, Lo Poget, es un pichon puèg, puòg, pui qu'indican una nautor, una còla, un somet.

Mas avètz un autre mejan d'escotar los òmes que visquèron aquí desempeuèi mai de mila ans, es d'escotar lo monde d'aicí per carrièra, benlèu basta de vos escotar parlar...

"Cossi va la menina ? M'espantèt amb son ragost d'escobilhas."

"E lo pichon cossi va, lo pichonet ? Quina banasta aquel pichonàs, bonhèt la veitura de son paire. Aquel falord, aquel capbordàs, aquel amòrri, ròtla coma un baug. Se va trapar un emplastre per son paire..."

"E quand li volguèri dire, me tornèt : "vai t'en cagar la vinha". Pensi qu'i manca qualques jorns de cloca."

AQUI

Autors : Los Calandrons de las classes de CP, CE, CM de la Calandreta La Garriga jos la responsabilitat del regent Felip Joulié.

L'occitan pour comprendre

Les noms de nos villages en occitan nous disent le pays. Les écouter, les questionner, c'est questionner et écouter les hommes qui vécurent ici depuis plus de mille ans et qui parlaient occitan. C'est créer un lien entre les générations qui se sont succédé dans l'endroit où nous vivons.

Parfois, ils nous disent la végétation : Arboras est une touffe d'arbre, Jonquières un endroit couvert de joncs, La Boissière un endroit couvert de buis. Ils peuvent nous parler d'eau ou d'activités passées : Pouzols est un petit puits, Carabotte un petit bateau (Gar{r}abot en gascon).

Ils peuvent nous dire la qualité de la terre : Argelliers nous dit qu'elle est argileuse.

Si vous voulez avoir une jolie vue, sûrement que vous en trouverez à Bélarga qui vient de *Bel esgar* et veut dire "bel aspect beau regard". Enfin Le Pouget, est un petit *puèch*, *puoch*, *puy* qui indiquent une hauteur, une colline, un sommet.

Mais vous avez un autre moyen d'écouter les hommes qui vécurent ici depuis plus de mille ans, c'est d'écouter les gens d'ici dans les rues, peut-être suffit-il de vous écouter parler...

"Comment va la *ménine* ? Elle m'a *espanté* avec son ragoût d'*escobilles*".

"Comment il va le *pichonet* ? Quelle *banaste* ce *pichonàs*, il a *bugné* la voiture de son père. Ce *falourd*, ce *cabourdàs*, il roule comme un *bauch*. Il va s'attraper un *emplastre* par son père..."

"Il m'a envoyé : "*vai t'en cagar la vinha*". Je pense qu'il lui manque quelques jours de *clouque*."

FEUX DE FORÊTS : PRÉVOIR, ALERTER, COMBATTRE

L'été est de retour et, avec lui, le risque d'incendie redevient une préoccupation majeure pour de nombreux acteurs de terrain.

Marie-Eve Barbary est l'une d'entre eux. Technicienne forestière territoriale au sein de l'Office national des forêts (ONF), elle est, toute l'année, aux avant-postes de cette lutte permanente. En écoutant ses conseils, de nombreux drames pourront être évités.



Marie-Eve Barbary, agent patrimonial de l'unité territoriale "Garrigues" de l'Office National des Forêts, sur le terrain à Saint-Guilhem-le-Désert.

Petite piqure de rappel donc de gestes relevant souvent du simple bon sens mais qui, selon elle "ne sont pas toujours appliqués puisqu'il ne faut jamais oublier que 95 % des feux de végétation sont liés à l'activité humaine". Ne pas fumer, ne pas allumer de feu, ne pas jeter son mégot en voiture ou à pied, bien sûr. Mais aussi : ne pas se garer après une montée contre un talus d'herbes sèches. Elles peuvent s'enflammer avec la chaleur du pot d'échappement !

Des précautions à respecter en été comme en hiver en ne se fiant surtout pas aux petites pluies d'été qui ne font qu'humidifier la végétation.

►► "La France peaufine depuis 40 ans ses dispositifs de lutte contre les feux de forêts. L'Hérault, par sa longue expérience, a su adapter à la fois ses techniques de prévention (Obligation légale de débroussaillage), ses moyens mis en œuvre tant dans la lutte (SDIS et dispositif de défense des forêts contre l'incendie) que dans l'investigation post-incendie (Cellule technique de recherche des causes)."

Marie-Eve Barbary,
agent patrimonial de terrain. ◀◀

Le bon geste

Vous observez une fumée en vous promenant ? Une seule chose à faire (rapidement) : **appeler le 18 (les pompiers) et/ou le 112 (numéro d'urgence européen)** et donner votre position le plus exactement possible.

Le Pin de Salzman

Etudié et répertorié par le botaniste allemand Philipp Salzman au début du XIX^{ème} siècle, le *Pinus nigra* subsp. *salzmannii* est une sous-espèce de pin noir, typique de la Méditerranée où il ne subsiste que sur 3 000 hectares.

Un cinquième de la Forêt domaniale de Saint-Guilhem-le-Désert en est couvert. Ce pin très robuste et pouvant pousser dans des conditions climatiques et géologiques extrêmes (gel, sécheresse,...) est reconnu par les forestiers pour sa grande capacité d'adaptation au réchauffement climatique.

La pinède étant particulièrement sensible au feu et à la concurrence du pin maritime après un incendie, sa préservation et son renouveau sur notre territoire sont particulièrement suivis et étudiés par les techniciens de l'ONF ainsi que dans le cadre de Natura 2000.

LA NOUVELLE MAISON DE L'ENSOLEILLADE

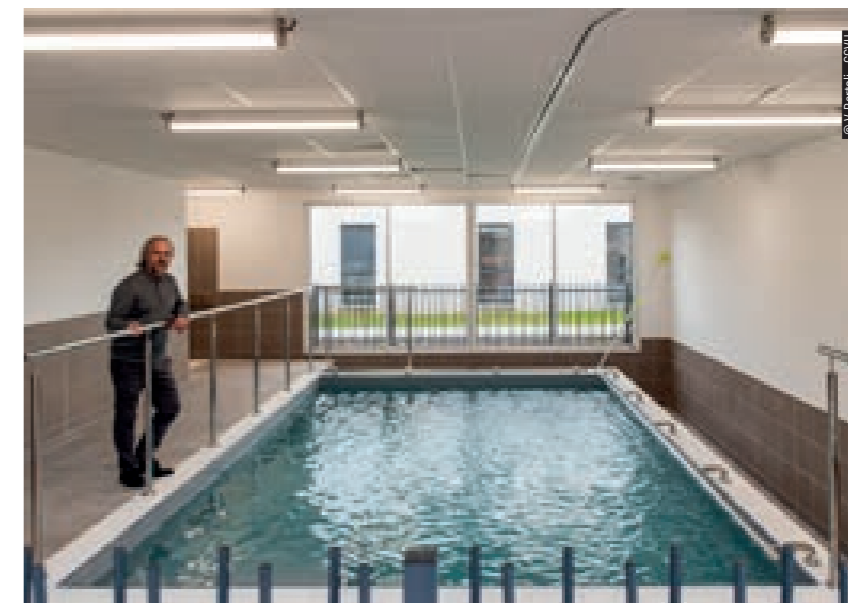
Après dix-huit mois de travaux, la Maison d'accueil spécialisée L'Ensoleillade a pris possession de ses nouveaux locaux construits au sein de l'Écoparc Cœur d'Hérault La Garrigue à Saint-André-de-Sangonis.

"Une chance !" pour Fabien Delmas (photo), le directeur de la structure qui se félicite d'avoir pu finaliser ce déménagement quelques semaines avant le confinement. "Nous nous sommes installés dans ces bâtiments le 20 février. Nos résidents disposent désormais de chambres individuelles médicalisées. Quatre unités de vie proposent chacune des espaces collectifs avec cuisine, salle d'activité, donnant sur les jardins".

►► "Dans cette construction réalisée à partir de matériaux français et écologiques, tout a été imaginé pour offrir aux patients un cadre de vie chaleureux et convivial et aux soignants la possibilité d'exercer leur métier souvent très physique dans de très bonnes conditions."

Fabien Delmas, directeur de l'Ensoleillade ◀◀

Destinée à un public lourdement handicapé mental et psychique, souvent en grande difficulté motrice, la nouvelle Maison d'Accueil Spécialisée offre de meilleures conditions de travail aux soignants en charge des 41 résidents permanents.



Egalement directeur de l'Institut médico-éducatif accueillant une cinquantaine d'enfants déficients intellectuels ou souffrant de troubles du spectre autistique, Fabien Delmas évoque l'évolution de la structure : "la construction du nouvel internat pour ces jeunes âgés de 6 à 20 ans devrait débuter au cours de l'été 2020. Les anciens bâtiments, situés face à la cave coopérative de Saint-André-de-Sangonis, continueront à être utilisés pour l'accueil de jour".

L'Ensoleillade en chiffres

- bâtiment de **4 000 m²**, dont **3 500** en rez-de-chaussée
- **1,4 ha** de terrain sur lequel a été édifée la Maison d'Accueil Spécialisée
- **7,5 M€** : coût du projet immobilier financé par l'ADPEP34 et l'ARS Occitanie et soutenu par la Communauté de communes Vallée de l'Hérault, la Région Occitanie et le département de l'Hérault.
- **500 000 €** : budget de la partie mobilière du projet.
- **18 mois** : durée de la construction qui a débuté en mai 2018 et a été livrée en décembre 2019.
- **55 emplois** en équivalent temps plein pour la Maison d'Accueil Spécialisée
- **33 emplois** équivalents temps plein pour l'Institut Médico-Educatif

GESTION DES DÉCHETS



Un plan d'action Zéro Déchet Zéro Gaspillage

Afin de poursuivre ses engagements en matière d'économie circulaire, le Syndicat Centre Hérault a choisi de construire, en partenariat avec les communautés de communes, un plan d'action autour des objectifs de la loi de transition énergétique pour la croissance verte (LTECV).

Dans le cadre d'une démarche participative et de concertation locale, le Syndicat Centre Hérault s'est appuyé sur les référents communaux "déchets et économie circulaire". Ensemble, ils ont élaboré ce plan, articulé autour de 6 thématiques. Présenté à la population en 2019, il sert de guide pour atteindre les objectifs réglementaires. En voici les 6 axes :

- 1- économiser les ressources,
- 2- améliorer les performances de collecte et le geste de tri,
- 3- donner de la valeur à nos déchets,
- 4- favoriser à notre échelle l'économie circulaire,
- 5- responsabiliser les citoyens et les acteurs économiques,
- 6- miser sur l'éco-exemplarité et sur la mobilisation citoyenne.



Le public scolaire sensibilisé lors d'une visite de la plateforme de compostage du Syndicat Centre Hérault à Aspiran. Au programme : découverte du processus de compostage des biodéchets et végétaux.

Les objectifs de la LTECV pour 2025 :

- Réduire de 10 % notre production de déchets à la source par rapport à 2010
- Composter ou recycler 65 % des déchets produits
- Réduire de moitié les déchets enfouis par rapport à 2010



www.syndicat-centre-herault.org

ESPACES VERTS



Exemple de fauche tardive à la crèche Chrysalides et papillons pour préserver la biodiversité du site.

Une gestion responsable des espaces verts

Dans le cadre de son projet de territoire 2016-2025, la Communauté de communes Vallée de l'Hérault s'engage en matière de croissance soutenable, le "D comme Durable" en étant l'un des 3 axes majeurs. Parmi ses actions fortes, la gestion différenciée des espaces verts dans ses équipements.

La communauté de communes est reconnue "Territoire engagé pour la nature", gestionnaire de 3 sites Natura 2000, sensibilise la population au tri sélectif ou aux modes de transport alternatifs, œuvre pour la préservation des paysages et de son

Grand Site de France. Et ce n'est pas tout ! Elle met en place dans ses équipements la gestion différenciée. Une façon de gérer, plus respectueusement et de manière adaptée, les espaces verts selon leurs caractéristiques et leurs usages.

Afin de répondre aux exigences du Grenelle de l'environnement qui régleme l'usage des pesticides (objectif -50% dans un délai de 10 ans), la communauté de communes pratique le Zéro Phyto depuis 4 ans, grâce à des techniques de désherbage alternatives (désherbage mécanique, plantes couvre sol, paillage des massifs, désherbage thermique). Elle utilise déjà la gestion différenciée dans la plupart de ses sites : crèches, parcs d'activités et stations d'épuration.

L'une des principales techniques utilisées sur le territoire est la fauche tardive. En plus d'être respectueuse de la biodiversité, cette technique de fauchage raisonné permet de réduire le nombre de passages donc l'émission de CO₂ (photo).

4

nombre d'années de pratique du Zéro Phyto par la communauté de communes

-50%

objectif du Grenelle de l'Env. pour réduire l'usage des pesticides

EN PRATIQUE



COMMUNAUTÉ DES COMMUNES DE LA VALLÉE DE L'HÉRAULT

2 parc d'activités de Camalcé
34150 Gignac

Accueil public : du lundi au jeudi 8h30-12h30 et 14h-18h / 8h30-12h30 et 14h-17h le vendredi.
04 67 57 04 50

contact@cc-vallee-herault.fr
www.cc-vallee-herault.fr

SERVICES PUBLICS

Service de collecte des déchets ménagers (biodéchets et résiduels)
Chemin de l'Ecosite
34150 Gignac
04 67 57 65 63
som@cc-vallee-herault.fr

Service des eaux
Adresse postale : BP 15 - 34150 Gignac
Accueil public : 65 place Pierre Mendès France (Cosmo) 34150 Gignac du lundi au vendredi 8h-13h et par tél. 04 67 57 36 26 de 8h à 17h.
Service d'astreinte : 04 67 57 36 26 - 24h/24 7j/7 clientele.servicedeseaux@cc-vallee-herault.fr
servicedeseaux.cc-vallee-herault.fr

Relais Assistant(e) Maternel(le)s
Domaine départemental des Trois Fontaines
34230 Le Pouget
04 67 56 41 94
ram.ccvh@cc-vallee-herault.fr

École de musique
Antennes de Gignac, Montarnaud et St-Pargoire
04 67 67 87 68
ecole-musique@cc-vallee-herault.fr

Réseau des bibliothèques
lecture-publique
@cc-vallee-herault.fr
bibliotheques.cc-vallee-herault.fr

Rénovissime
2 parc d'activités de Camalcé
34150 Gignac
Permanence le mercredi de 9h à 12h sur rdv
04 67 73 61 76
Lundi et jeudi de 14h à 17h
renovissime@urbanis.fr
renovissime-valleeherault.fr

Office de Tourisme Intercommunal Saint-Guilhem-le-Désert - Vallée de l'Hérault
3 parc d'activités de Camalcé
34150 Gignac
Horaires d'ouverture sur www.saintguilhem-valleeherault.fr
04 67 57 58 83
oti@saintguilhem-valleeherault.fr

Argileum, La maison de la poterie
6 avenue du monument
34150 Saint-Jean-de-Fos
Périodes et horaires d'ouverture sur www.argileum.fr
04 67 56 41 96



MAIRIES

- Aniane 04 67 57 01 40
- Arboras 04 67 88 63 07
- Argelliers 04 67 55 65 75
- Aumelas 04 67 96 70 90
- Bélarça 04 67 25 00 55
- Campagnan 04 67 25 04 32
- Gignac 04 67 57 01 70
- Jonquières 04 67 96 60 08
- La Boissière 04 67 55 40 59
- Lagamas 04 67 57 60 76
- Le Pouget 04 67 96 71 09
- Montarnaud 04 67 55 40 84
- Montpeyroux 04 67 96 61 07
- Plaisan 04 67 96 72 20
- Popian 04 67 57 52 25

- Pouzols 04 67 96 73 16
- Puéchabon 09 69 80 97 98
- Puilacher 04 67 96 79 79
- Saint-André-de-Sangonis 04 67 57 00 60
- Saint-Bauzille-de-la-Sylve 04 67 57 51 37
- Saint-Guilhem-le-Désert 04 67 57 70 17
- Saint-Guiraud 04 67 96 60 16
- Saint-Jean-de-Fos 04 67 57 72 97
- Saint-Pargoire 04 67 98 70 01
- Saint-Paul-et-Valmalle 04 67 55 19 00
- Saint-Saturnin-de-Lucian 04 67 96 61 63
- Tressan 04 67 96 73 59
- Vendémian 04 67 96 72 69

FACEBOOK
SUIVEZ-NOUS SUR
Communauté de communes
Vallée de l'Hérault

- PARTAGEONS -

nos trajets du quotidien



Rezo Pouce arrive dans
la Vallée de l'Hérault !

À partir de septembre 2020 !



REZOPOUCE.FR

